



FUSION DU VAL D'ORGE DANS LE GRAND EVRY



Manuel Valls

ESPACE JEUNES OU LA CHRONIQUE D'UNE FERMETURE ANNONCÉE

Où en est l'Espace Jeunes ?

Dernièrement, un conflit entre la mairie et les animateurs est venu envenimer une situation déjà sous tension. Au delà de cet épisode particulier, c'est l'avenir de cet espace qui reste très incertain. Il semble qu'il y ait une baisse notable de la fréquentation. Difficile d'en connaître les causes profondes. Pour le moment, la situation semble au point mort. Le dernier conseil municipal a parlé de sanctions mais pas de solutions. ■

UN HOMME À ABATTRE !

Le samedi 15 Novembre 2014, madame le Maire, pour lancer le grand débat public sur la fusion du Val d'Orge demande au public : « Avez-vous des questions à poser ? » On sent déjà là tout son enthousiasme et ses espérances : « Vite ! Qu'on en finisse ! »

Hélas, ce qui va suivre et qui est profondément choquant et scandaleux, va se dérouler en pleine séance du Conseil ! Mme le Maire accuse publiquement M. Freychet d'avoir volé un document confidentiel en mairie et ne lui laisse même pas le droit de réponse pour dénoncer cette attaque calomnieuse ! En fin de séance, lorsque le public peut poser des questions et que M. Freychet veut expliquer le non fondé de cette accusation très grave, c'est le brouhaha le plus complet !

J'accuse tous les élus présents ce jour là de ne pas avoir défendu le droit fondamental de tout citoyen : le droit de

CENSURE BULLETIN MUNICIPAL

A l'unanimité, les élus, réunis en bureau municipal du 3 novembre ont décidé de ne pas diffuser l'article de votre association, l'ACPV, cette dernière étant une association politique. Seuls les articles à visée politique émanant des conseillers (majorité et opposition) auraient leur place dans le tribune « libre » (!) du bulletin conformément au règlement intérieur voté en séance du 24 juin 2014...

☛ Article complet sur : acpvilliers.com

se défendre, de s'exprimer ! Personne, pour réclamer le silence. Apparemment, M. Freychet, de par son expérience de maire, sa connaissance des dossiers et son habitude de ne pas pratiquer la langue de bois, dérange et est devenu l'homme à abattre !

L'irrespect, la désinformation, la manipulation et la censure sont les ingrédients qui conduisent assurément vers la dictature ! J'espère que chaque élu fera une autocritique de son comportement, ce jour-là, car personnellement j'aurais honte de participer à une telle mascarade ! Ce qui vient de se passer est une atteinte grave à la démocratie.

■ Serge Lachin (ACPV)

Quelle habileté ! La bataille contre un projet mené par un responsable, M. Leonhardt, qui appartient au même camp politique que ceux qui ont voté la loi à l'origine du dit projet et qui sont au pouvoir pour l'appliquer. Comment imaginer une situation plus favorable !

La mobilisation est ainsi complètement sous contrôle. Cela permet de se positionner comme champion des élus de proximité et champion de la lutte contre les dénis de démocratie, de lancer, sans aucune consultation citoyenne, une campagne de communication (surement pas d'informations) au frais de l'agglomération pour défendre un seul point de vue, une seule stratégie.

Et quelle stratégie ! Une demande de dérogation bien sage, bien comme il faut. On a suivi les conseils d'avocats qui prétendent qu'il ne serait pas opportun de faire autre chose.

On le sait : **le citoyen a disparu au profit de l'électeur** qui ne présente un intérêt que quelques semaines tous les 6 ans. C'est démagogique, archaïque, populiste de demander l'avis des citoyens. Tout cela est déjà compliqué pour nous élus alors vous pensez pour vous... Par contre, les avocats, alors là pas de problème.

Encore bravo M. Leonhardt vous tenez la situation en main. Vous avez réussi à détourner à votre profit tous les mécontentements potentiels qui pouvaient surgir face à cette politique territoriale que vous attaquez à reculons. Les vrais opposants au « dépeçage » sont complètement invisibles, inaudibles. La manœuvre est parfaite.

A n'en pas douter vous avez déjà mérité votre future place dans l'organigramme du Grand Evry, haut placé, pas trop loin du bureau de M. l'ex-premier ministre...

■ Philippe Moreau (ACPV)

Réagissez à l'actualité villiéraine !
Venez lire et commentez les articles sur notre site Internet :
www.acpvilliers.com

LA VÉRITÉ RIEN QUE LA VÉRITÉ

Copie de la lettre de M. Freychet
adressée à Mme Leroux
(le 20 Novembre 2014)

« Le vendredi 3 octobre j'ai déposé en mairie, vers 11 heures à votre intention, un courrier qui fut enregistré, copie jointe. Il abordait trois points. :

1) un accident de travail survenu la veille à un agent communal victime d'un malaise, il semble que ce sinistre ait fait l'objet d'un rapport de police dont la présence a été constatée sur place,

2) les sanctions à l'encontre de trois membres du personnel hors de proportion avec les faits reprochés,

3) le climat délétère qui s'est instauré entre le personnel communal d'une part l'autorité municipale et la hiérarchie d'autre part.

En l'absence de réponse écrite, ce courrier qui à l'origine n'avait pas vocation à être rendu public, a été l'objet d'une diffusion plus large, sa teneur a été reprise pour l'essentiel sur un tract syndical dont vous m'avez remis copie en mains propres.

Moins de deux heures après avoir remis mon courrier en mairie, c'est dire l'importance que vous y avez attachée, j'ai reçu un appel téléphonique de la directrice générale des services qui en votre nom m'a proposé un rendez vous le jour même à 17h00. Il fut ensuite reporté à 18h00

toujours à votre demande.

À l'heure dite, me suis annoncé à votre secrétariat au premier étage puis j'ai patienté dans le couloir, il n'y avait pas d'autre personne présente.

J'ai cherché de la lecture pour tuer le temps, n'ayant rien trouvé d'intéressant j'ai saisi une feuille qui dépassait d'une poubelle pour préparer l'entretien à venir. Vous êtes sortie de la salle du conseil, à 18h 30, ou vous étiez en réunion avec des représentants syndicaux.

Nous nous sommes rendus ensuite dans votre bureau, au rez-de-chaussée, vous étiez accompagnée de la DGS, j'ai étalé les documents contenant les notes que j'avais préparées y compris le feuillet récupéré. Vous avez alors poussé des hauts cris m'accusant d'avoir dérobé un document « confidentiel » sur la photocopieuse, je vous l'ai remis sans même avoir pu en prendre connaissance.

Comment pouvez vous, à moins d'être dotée d'ubiquité et vous être télé-transportée, affirmer sérieusement une telle chose alors que vous étiez enfermée dans la salle du conseil ?

En d'autres temps les documents dont les édiles ne souhaitaient pas qu'ils aient une audience publique étaient détruits.

Les choses auraient pu en rester là.

Cependant quelques jours plus tard à un

villierain qui s'étonnait de la modification des conditions d'accueils en Mairie et de mise en relation avec les élus, en particulier de l'opposition, qui ont reçu une mise en garde, s'est entendu répondre par l'un d'entre eux que ces mesures étaient consécutives à un vol commis en mairie.

Lors de la séance du conseil municipal du 15 novembre, interpellée vous avez confirmé votre version des faits c'est alors que j'ai souhaité une interruption de séance pour rappeler le contexte, vous vous y êtes opposée et avez à déclaré que le coupable s'étant dénoncé vous n'aviez plus de raison de suspecter les élus, ainsi je n'étais même plus présumé mais coupable et condamné avant d'être passé en jugement ; mais au fait avez-vous déposé une plainte ?

Dans ces conditions, et afin de préserver mes droits à réparation, dans l'hypothèse où vous ne le feriez pas de votre plein gré, publiquement, dans les formes requises en la matière, je me vois contraint de rétablir la réalité des faits au travers d'une main courante déposée au Commissariat de Sainte Geneviève des Bois.

Dans l'attente de votre réponse écrite, Veuillez croire, madame, au respect que j'attache à la fonction que vous occupez. »

■ Jack Freychet, le 20 Novembre 2014

INTERNET TRÈS HAUT-DEBIT AU RALENTI

Si l'on se réfère aux dates annoncées avant les Municipales dans les magazines du Val d'Orge et sur leur site, nous devions disposer du très haut-débit au printemps 2014. Où en est-on ?

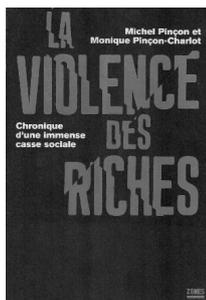
De plus, il existe toujours des doutes sérieux quant aux offres d'abonnements qui seront finalement disponibles. Les grands FAI seront-ils au rendez-vous ?

Exclusif sur notre site : le compte rendu de notre entretien avec le directeur régional de la société Tutor. ■

► LECTURE

« Si les fraudes sociales sont estimées à 20 Milliards d'euros, les allocataires fraudeurs en représentent seulement 1%, soit 200 millions... En effet, 80% de cette fraude sont liés aux cotisations patronales (16 Milliards) que les employeurs ne paient pas parce qu'ils ont recours au travail dissimulé. »

► **La violence des riches**
(Pinçon, Pinçon-Charlot, 2013)



ALLOCATIONS FAMILIALES FIN DE L'UNIVERSALITÉ

Quel que soit son milieu d'origine un enfant mérite, la même attention de la part de la société qui est censée l'accueillir, favoriser son développement, l'aider à surmonter les embûches qui se dresseront sur son chemin jusqu'à son insertion dans la vie professionnelle et sociale (nous en sommes loin). A défaut, il aura beau jeu de rétorquer le moment venu « Qu'ai-je à vous rendre à vous qui ne m'avez rien ou si peu donné ? ».

Même si c'est avéré dans les faits, faute de moyens suffisants, il ne viendrait pas à l'esprit de proposer de réduire la qualité de l'enseignement à l'égard des uns (même si les familles avaient les moyens d'user de palliatifs), pour tenter de compenser les conséquences des inégalités d'origine socio-culturelles des autres, ce serait une aberration en contradiction avec l'objectif recherché.

C'est pourtant une décision pire encore vient de prendre la majorité parlementaire qui ose se prétendre socialiste en réduisant les allocations familiales à l'intention des familles labellisées arbitrairement riches sans accorder le moindre subside supplémentaire aux plus défavorisées, simplement, sans doute, pour complaire aux apparatchiks de Bruxelles qui se sont empressés de répondre qu'ils n'en demanderaient pas plus.

Dans ces conditions à quand la mise sous conditions de ressources les remboursements maladie, pourquoi ne pas supprimer la réduction d'impôt via les frais de scolarité dans le secondaire ou modifier la prime à la naissance ?

La CAF, va devoir renforcer ses effectifs pour faire face à une surcharge de travail provoqué par la nécessité d'un suivi encore plus rigoureux des familles (Revenus, composition...), c'est de peu d'apport pour l'emploi mais un gaspillage des deniers publics. Réduire les inégalités d'origine socio-culturelles porte d'autres exigences...

Encore de la poudre aux yeux.

En cette période de récession dont les gens qui nous gouvernent depuis des décennies portent l'entière responsabilité, les caisses sont vides, la dette se creuse, la décroissance s'accélère, le chômage augmente au rythme de l'érosion du pouvoir d'achat, qui réduit la solvabilité du marché. Poursuivre dans cette voie est suicidaire...

Malgré cela la France est encore dans le peloton de tête des pays de la planète ou le produit intérieur brut par habitant est le plus élevé. Une meilleure allocation des richesses créées permettrait d'augmenter de manière significative les plus bas salaires, retraites et pensions, mais c'est le grand patronat et les financiers qui s'en octroient une part toujours plus importante...

➡ Article complet sur : acpvilliers.com